



28 mars 2018

Dossier électronique du patient Le canton du Valais rejoint l'association intercantonale *cara*

(IVS).- Le canton du Valais crée, avec d'autres cantons romands, l'association intercantonale *cara* dans le but de poursuivre et d'étendre la mise en place du dossier électronique du patient (DEP) au niveau romand. En s'associant au développement d'une plateforme DEP commune en Suisse occidentale, le Gouvernement valaisan souhaite, par un meilleur partage de l'information, améliorer la qualité de la prise en charge médicale, la sécurité des patients et l'efficacité du système de santé. L'outil *Infomed*, utilisé actuellement en Valais, sera migré vers la nouvelle plateforme romande dès 2019.

Grâce à *cara*, le patient valaisan qui le souhaitera pourra partager son dossier médical avec des prestataires de soins d'autres cantons que le Valais. Il bénéficiera ainsi des avantages d'une plateforme intercantonale hautement sécurisée qui contribuera, par le partage de données médicales, à renforcer la qualité, la sécurité et l'efficacité de sa prise en charge.

L'association *cara* est actuellement constituée des cantons de Genève, de Vaud et du Valais. Les cantons de Fribourg et du Jura la rejoindront sous réserve de l'approbation de leur parlement. Ce regroupement des forces permet de respecter les exigences élevées de la législation fédérale, notamment en matière de sécurité informatique, tout en partageant les coûts de développement et de mise en conformité du DEP. *Cara* devra être certifiée par eHealth Suisse. Chaque canton signataire restera autonome dans le rythme de déploiement de la solution électronique retenue par l'association. Les coûts liés à *cara* seront répartis entre les cantons en fonction de leur population.

Le dossier électronique du patient valaisan, *Infomed*, qui assure actuellement le partage de données patients entre l'Hôpital du Valais, les médecins en cabinets et l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais, sera entièrement migré sur la nouvelle plateforme intercantonale dès 2019. Un groupe local d'accompagnement, constitué notamment de l'équipe de projet *Infomed* et de prestataires de soins (hôpitaux, EMS, CMS, médecins, etc.), sera chargé de fixer les détails du déploiement de *cara* en Valais (choix des professionnels à intégrer, des documents à partager et des modules à ajouter).

La création de *cara* répond à une des mesures du programme gouvernemental valaisan à savoir l'« amélioration de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de l'efficacité des prestations grâce aux nouvelles technologies, par exemple en introduisant le dossier électronique du patient dans le cadre d'un partenariat intercantonal ».

Annexe : communiqué de l'association cara qui donne des informations complémentaires sur le dossier électronique du patient de Suisse occidentale

Personnes de contact :

- **Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture – 027 606 50 95**
- **Victor Fournier, chef du Service de la santé publique – 078 722 38 83**

